

1808.

1. Pour la réglementation du commerce.
2. Pour mieux assurer la conservation du gouvernement de Sa Majesté.
3. Pour mieux régler la police.
4. Autorisant les juges de paix à faire des règlements concernant les apprentis, etc.
5. Réglementant les maisons de poste de la province.
6. Abrogeant certaines lois relatives aux sessions de la cour du banc du Roi aux Trois-Rivières.
7. Pour la construction d'un nouveau marché à Montréal.
8. Pour l'achèvement du marché de Québec.
9. Pour prévenir la désertion des matelots.
10. Pour mieux réglementer le pilotage et la marine dans les ports de Québec et de Montréal, et améliorer la navigabilité du Saint-Laurent.
11. Concernant les étrangers et certains sujets de Sa Majesté qui ont résidé en France.
12. Pour le recouvrement des petites créances.
13. Pour la nomination d'inspecteurs et de constables.
14. Pour mieux réglementer les pêcheries à Gaspé.
15. Donnant à Jean-Baptiste Bedard le droit exclusif de bâtir des ponts dans la province.

3 juin,
Downing-St.

16. Pour pourvoir à la nomination de rapporteurs pour l'élection de chevaliers, citoyens et bourgeois à la chambre d'assemblée. Page 170
(Incluse.) L'Acte concernant la Société de bienfaisance de Québec. 174
Brouillon de lettre à sir J. H. Craig (n° 9.) Ses dépêches ont été reçues. Quoiqu'il n'y ait pas encore de règlement arrêté avec les Etats-Unis, il n'a pas cependant, la guerre étant improbable, ordonné l'envoi de l'équipage de campement pour 2,500 hommes, ni les cantines, etc., demandés par lui dans sa lettre n° 7; mais une grande partie des munitions d'artillerie mentionnées dans sa lettre n° 8 ont été expédiées. Advenant la rupture, il aurait soin de faire faire d'autres expéditions. Il a pris connaissance des requêtes de Mme Le Maistre et de Mme Davidson. Il n'est pas d'avis de leur faire une pension; mais Sa Majesté acquiesce à des concessions de terres. L'affaire de Mme Martin a été déferée à l'amirauté. Affermage des forges du Saint-Maurice. 84

8 juin.

Gore à Craig (extrait). Il croit que ce serait une démarche fort utile pour les intérêts du service de S.M., s'il (Craig) allait rencontrer lui-même les Sauvages à Amherstburg. Ceux-ci paraissent s'y attendre. Il lui faudra parler avec beaucoup de circonspection pour ne pas donner de l'ombrage aux Américains. 234

14 juin,
Québec.

Ryland à Joseph Plante. On le destitue à cause de la part qu'il a à la publication d'un journal séditionnel. 313
(Pièce incluse dans la lettre de Craig n° 29, du 5 août.)

14 juin,
Québec.

Lettres à Panet, Taschereau, Bedard, Borgia et Blanchet, leur annonçant qu'ils sont retranchés pour la même cause du rôle des officiers de milice. 316

14 juin,
Québec.

(Dans la lettre de Craig n° 29, du 5 août.)
Le même à l'honorable G. E. Taschereau. Il demande que son fils, J. T. Taschereau, cesse d'être employé comme son substitut (de Taschereau). 314

22 juin,
Québec.

(Dans la lettre de Craig n° 29, du 5 août.)
Rapport du procureur général Sewell sur les réclamations des Sauvages du lac des Deux-Montagnes. 366

22 juin,
Québec.

(Dans la lettre de Craig n° 34, du 22 octobre.)
Rapport du procureur général Sewell sur les réclamations des Sauvages du village de Caughnawaga. 368
(Dans la lettre de Craig n° 34, du 22 octobre.)